

Synthèse du relevé de conclusions du Conseil d'Administration n°28

Mardi 27 juin 2017 – Fédération Nationale des Travaux Publics 3 rue de Berri 75008 Paris

Participants

La fiche de présence figure en annexe de ce relevé de décisions.

1. Point communication : actualités du GP1

a. Modules de formation à l'AIPR

Le module pédagogique e-learning mis en place par le CFCTP Egletons est présenté en détail par son directeur, Monsieur Frédéric LOUBIERE. Se voulant novateur et séduisant, il apporte de nouvelles solutions aux entreprises de TP en matière de formation à distance.

La présentation de cet outil est suivie par celle du projet WikiTP, initiative portée par le réseau « Excellences TP » et fruit d'un travail collaboratif. D'ores et déjà doté d'un contenu riche et pertinent, et bien que le volet relatif à l'AIPR soit à construire, il présente également un intérêt majeur : tout utilisateur peut en être contributeur.

L'Observatoire souhaitant privilégier la mise à disposition de ressources pédagogiques multiples et, par là même, apporter son appui au projet WikiTP, une charte de partenariat sera signée prochainement par les deux parties.

b. Affiches de communication

Quatre affiches, chacune d'entre elles portant un message réglementaire bien précis (obligation d'AIPR à compter du 1^{er} janvier 2018, marquage-piquetage, etc.), ont pour l'instant été approuvées parmi douze autres projets. Le budget initial estimé était de 6 000 euros.

Il s'élève finalement 7 824 euros TTC pour les affiches déjà réalisées. Pour les affiches supplémentaires, il faudra compter 8 860 euros TTC. Soit un total de 16 684 euros TTC pour l'ensemble.

c. Projet de mailing à destination des locataires

Ce mailing s'appuiera sur une base de 12 000 adresses ciblées, dont les codes NAF des entreprises correspondantes pointent vers la location d'engins de TP.

Le montant du devis s'élève à 5 095 euros HT, somme jugée exubérante par certains.

d. Mise à jour et refonte du site de l'Observatoire national

Dans l'objectif d'améliorer son interactivité, une mise à jour du site internet <http://www.observatoire-national-dt-dict.fr/> a été entreprise. Elle est chiffrée à 1 260 euros sur le 3 derniers mois.

Par la suite, environ 2 000 euros TTC par an seront nécessaires pour assurer la pérennité.

e. Autres projets

La réalisation de la plaquette « IC » effectuée dans le cadre du GP7 revient à 1 000 euros.

A noter qu'un dispositif de REX sera mis en place afin de faire remonter un indicateur sur la qualité des résultats.

2. Réunion du 5 décembre 2017 à Lille en partenariat avec l'Observatoire régional DT-DICT

L'ensemble des membres du CA ayant donné leur accord pour renouveler l'organisation d'un conseil d'administration délocalisé en région après la réussite l'année passée de l'expérience lyonnaise, la réunion fixée au 5 décembre se tiendra à Lille.

Erwann LEMARCHAND a en effet obtenu l'accord de la Métropole Européenne de Lille (MEL) pour organiser dans leurs locaux cette réunion et les différentes rencontres et tables rondes prévues, l'objectif majeur de cette journée étant de promouvoir l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les acteurs (entreprises, bureaux d'études, exploitants, collectivités, élus, etc.) autour des sujets d'actualité du secteur tels que l'AIPR ou encore la mise en place du PCRS.

3. Mail de M. BEZARD-FALGAS concernant la facturation de l'outil de recensement des dommages développé par Géofoncier

Voir §4 du relevé de décisions de la séance du 7 décembre 2016 pour une remise en contexte.

L'Observatoire ne souhaite pas aller au-delà du montant plafond soumis au vote des membres du CA lors de cette même séance.

4. Calendrier de fin d'année

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée au **lundi 18 septembre 2017 à 12h00 au Club TP, 90 avenue des Champs Elysées à Paris**. Cette réunion sera précédée d'un déjeuner de travail afin de saluer le départ à la retraite de Jean BOESCH.